



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 18-9028-4
Date de révision: 30/03/2017

Numéro de version: 2.01
Annule et remplace la version du : 06/09/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ADPER™ SCOTCHBOND 1 XT

Numéros d'identification de produit

70-2010-3675-6

7000054284

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet: <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1B - Sens. pour la peau 1B; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE****MENTION D'AVERTISSEMENT:**

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) | SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	10 - 20
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	5 - 15
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	5 - 10
Bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyle	72869-86-4	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Ethanol	64-17-5	200-578-6		25 - 35	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	216-367-7		10 - 20	Skin Sens. 1B, H317
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	None			10 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	01-2119490169-29	5 - 15	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Nota D
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	217-388-4		5 - 10	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8			5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Ingrédients non-dangereux	Mélange			< 5	Substance non classée comme dangereuse
Bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5		1 - 5	Skin Sens. 1B, H317
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	261-134-5		< 1	Tox. aigüe 2, H300
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	10287-53-3	233-634-3		< 1	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Ethanol	64-17-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 19000 mg/m3 (1000 ppm) VLCT (15 minutes) = 9500 mg/m3 (5000 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
------------	------------------------	--------------	------

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide
Apparence/odeur:	Blanc à clair. Légère odeur d'acrylate.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	78 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	18,5 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	410 °C

Limites d'inflammabilité (LEL)
Limites d'inflammabilité (UEL)
Pression de vapeur
Densité relative
Hydrosolubilité
Solubilité (non-eau)
Coefficient de partage n-octanol / eau
Taux d'évaporation:
Densité de vapeur
Température de décomposition
Viscosité
Densité

Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
 1,075 [Réf. Standard :Eau = 1]
 Négligeable
Pas de données de tests disponibles.
Non applicable.
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
 1,075 g/ml

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire:
Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.
 étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants

sur la santé:**Inhalation:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Peut être nocif par contact avec la peau. Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérigène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Produit	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Ethanol	Dermale	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Ethanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Ethanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg

3M™ ADPER™ SCOTCHBOND 1 XT

organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)			
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	Ingestion	Composants similaires	LD50 300-2000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Ingestion	Rat	LD50 32 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Ethanol	Lapin	Aucune irritation significative
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritation minimale.
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Aucune irritation significative
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Ethanol	Lapin	Irritant sévère
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritant modéré
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Moyennement irritant
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Ethanol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Cochon d'Inde	Sensibilisant

3M™ ADPER™ SCOTCHBOND 1 XT

Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Hommet et animal	Non sensibilisant
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Hommet et animal	Sensibilisant
Bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadécane-1,16-diyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Ethanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Ethanol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 38 mg/l	pendant la grossesse
Ethanol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la

					gestation
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Ethanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible
Ethanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg	
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	Irritation équivoque	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Ethanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours

3M™ ADPER™ SCOTCHBOND 1 XT

Ethanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/day	4 Mois
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/day	7 jours
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Système endocrine Foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	28 jours
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	guppy	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	43,2 mg/l
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	9,5 mg/l

3M™ ADPER™ SCOTCHBOND 1 XT

Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	9 300 mg/l
Ethanol	64-17-5	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	1 000 mg/l
Ethanol	64-17-5	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	42 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	227 mg/l
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	8,8 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	345 mg/l
Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	11 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	9,6 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	24,1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	160 mg/l
Bisméthacrylate de 7,7,9,9-(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P)	None		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)						
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	10.9 jours (t _{1/2})	Autres méthodes
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non-dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	29 % en poids	OCDE 301C
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)	1565-94-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	33 % en poids	OCDE 301C

ne)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]						
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	52 % en poids	OCDE 301C
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	95 % en poids	OCDE 301C
Ethanol	64-17-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice amorphe (7631-86-9) surface modifiée avec silane organofonctionnelle (NJ TS 26175-5581-P) et méthacryloxypropyltriméthoxysilane (2530-85-0)	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ADPER™ SCOTCHBOND 1 XT

Ingrédients non-dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	5	Estimation : Facteur de bioaccumulation
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	19	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.47	Autres méthodes
Ethanol	64-17-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.31	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Matériel	N° CAS	Potential d'appauvrissement de la couche d'ozone	Potentiel de réchauffement global
Ethanol	64-17-5	0	
Ingrédients non-dangereux	Mélange	0	

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinerer dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2010-3675-6

ADR/RID: Marchandises dangereuses en quantités exceptées, CLASSE 3, II, (--).

CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, 3, II, IMDG-Code segregation code: NONE, Dangerous Goods in excepted Quantities, EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: DANGEROUS GOODS IN EXCEPTED QUANTITIES OF CLASS 3, UN1133, II.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Statut des inventaires**

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances pertinentes dans ce matériel par le déclarant, conformément à la réglementation RÈGLEMENT (CE) n ° 1907/2006.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Raison de la révision:

Section 16 : annexe. Mélange professionnel et application - L'information a été ajoutée.

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.

Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.
 Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.
 Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.
 Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.
 Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
 Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
 Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
Nom du scénario d'exposition	Mélange professionnel et l'application
- Utilisations identifiées:	PROC 0, ERC 08c, SU 22 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur Application manuelle du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques.; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr